

Les infos de la Ville de Seraing

Présentation du Master Plan aux jeunes Conseillers communaux



Le Bourgmestre, Alain Mathot, entouré des anciens et nouveaux Conseillers et de leur animatrice.

Le 16 novembre dernier, les anciens membres et les membres actuels du Conseil communal de la Jeunesse ont eu l'occasion de participer à une présentation du Master Plan au sein de la Cité administrative. La présentation était donnée par Alain Mathot, Bourgmestre de Seraing et Président du CCJ, accompagné de Valérie Depaye, Directrice d'Eriges (la régie communale qui met en œuvre le Master Plan).

Après avoir expliqué les origines de la création de ce plan d'envergure, le Bourgmestre a détaillé les projets phares qui viennent d'être concrétisés, comme la rénovation du centre de Seraing, la création du premier tronçon du boulevard urbain, la rénovation du Château du Val Saint-Lambert ; mais aussi les projets en cours d'avancement, tels que le Cristal Park (avec son aquaparc et son parcours d'accrobranches, ses surfaces commerciales, etc.), la future tour de Jemeppe, la piétonisation du Molinay, la réhabilitation de la ligne 125A et la création d'un tout nouveau pôle culturel à Ougrée, afin d'accueillir une salle de concerts, des studios d'enregistrement, etc.

Les jeunes semblaient très satisfaits qu'on leur explique de vive voix tous ces changements à venir dont certains, parfois, concernent directement les quartiers où ils vivent, ainsi que d'avoir pu obtenir toutes les réponses à leurs questions.



Le Bourgmestre a donné un tas de détails sur les grands projets.



Une assemblée bien concentrée !

Entretien annuel de la Mare aux Joncs

Comme chaque année en cette période automnale, la Ville de Seraing, à l'initiative de Julie Geldof, Echevine de la Propreté, de l'Environnement, du Développement durable et de l'Optimisation, et le Département de la Nature et des Forêts du Service public de Wallonie (DNF) ont procédé à l'entretien de la Mare aux Joncs, située à l'entrée du Bois de la Vecquée, à côté de l'avenue du Ban.

Ce site emblématique de la biodiversité sérésienne nécessite un entretien annuel afin d'éviter que les végétaux n'envahissent les lieux. Une équipe d'ouvriers communaux et d'agents du DNF se sont attelés à cette tâche le 26 octobre dernier.

Cette action fait partie d'un projet global de conservation de la nature qui vise à favoriser la biodiversité et à proposer un cadre naturel attrayant pour les promeneurs. Ainsi, le site de la Mare aux Joncs constitue un abri pour les batraciens qu'il convient de conserver et de valoriser.



La mare avant l'entretien.



La mare après l'entretien.



Passage guidant les batraciens vers la mare en période de reproduction. Cette structure permet d'éviter que ceux-ci ne se fassent écraser sur la route voisine de la mare.